

# MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE D'YCHOUX

## RENTRÉE 2021

Si votre enfant est né en 2018, il pourra fréquenter l'école maternelle à la rentrée de septembre 2021.  
La demande d'inscription doit se faire en 2 étapes :

### 1ère étape

Vous devez **fournir en mairie** les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Si divorce ou séparation des parents, la copie du jugement rendu par le Tribunal.

### Coordonnées Pôle Enfance Mairie Ychoux

E-mail : [enfance@ychoux.fr](mailto:enfance@ychoux.fr)

Téléphone : 05.58.82.36.01

### 2ème étape

Dès que le certificat d'inscription vous sera fourni par la mairie, vous pourrez prendre contact avec la directrice de l'école maternelle.

### Coordonnées École Maternelle Ychoux

E-mail : [em.ychoux@ac-bordeaux.fr](mailto:em.ychoux@ac-bordeaux.fr)

Téléphone : 05.58.82.39.51 en laissant un message sur le répondeur téléphonique.